

laient, sur leur honneur, rapporter les faits tels qu'ils les connaissent et tels qu'ils existent. Je ne suis pas disposé, dans le moment, à entrer dans des détails minutieux relativement à toutes ces questions ; je ne suis pas disposé, non plus, à dire pourquoi, par exemple, je doute extrêmement de la sagesse d'une politique qui, dans un pays comme le Canada, consiste à emprunter à demande, à trois ou 4 pour 100, un montant considérable de l'argent du peuple, au lieu d'emprunter ailleurs des fonds pour un nombre déterminé d'années au même taux, ou à un taux moins élevé.

C'est une question qui pourra être discutée avec plus d'à propos lorsque nous aurons à nous occuper de l'exposé du ministre des Finances, mais l'on peut très bien en parler lorsque l'on traite de la sagesse de la politique des honorables membres de la droite. Je base les motifs qui nous portent à proposer l'amendement que nous venons de faire, sur des faits généraux que connaissent tous ceux qui savent quelque chose de la condition où se trouve placé le Canada. L'appel que nous faisons aujourd'hui au peuple du Canada, M. l'Orateur, par votre entremise et par l'entremise de cette chambre, nous le basons sur le fait que les chiffres de notre recensement révèlent une diminution énorme dans la richesse la plus précieuse que puisse posséder un pays, je veux parler de la perte énorme que nous avons subie parmi la jeunesse du Canada. Nous le basons sur le fait que je connais, que connaissent mes amis et que connaissent aussi les honorables membres de la droite. Ce fait peut être prouvé, s'ils veulent nous donner les moyens d'en obtenir la preuve légale. C'est que, d'une extrémité à l'autre des anciennes provinces, il y a eu une dépréciation énorme et sans précédent aucune de la valeur de la propriété, non seulement de la propriété des villes et des villages, mais encore une dépréciation de la valeur des terres que possède la classe agricole du Canada, dont la prospérité fait la prospérité du pays. En troisième lieu, nous basons notre amendement sur le fait qu'il y a eu, comme le démontrent les mêmes chiffres, une augmentation énorme des taxes qui pèsent sur le peuple, augmentation qui n'est que faiblement représentée par les sommes versées dans le trésor public. Aux \$30,000,000 qui ont été versés dans le trésor public et que, dans un certain sens, l'on peut considérer comme ayant été dépensés à l'avantage du peuple canadien, l'on doit ajouter un autre montant de \$20,000,000 ou \$30,000,000 qui ont été enlevés aux classes ouvrières du Canada, et n'ont pas été appliqués à augmenter le bien-être général, mais ont contribué à enrichir un petit nombre de favoris aux dépens du public, à la condition que ces quelques favoris fissent servir une partie de leur pillage à garder au pouvoir les honorables membres de la droite.

M. FOSTER : Toujours la même histoire.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Oui, que vous n'avez jamais réfuté ni ne pourrez jamais réfuter. Le ministre de la Justice a cru devoir traiter, je ne dirai pas à la légère, mais avec une indignation apparente, les allusions que mon honorable ami qui siège à côté de moi a faites à ces tableaux du recensement. J'ai remarqué que l'emploi de ces données statistiques du recensement a sur les honorables membres de la droite un effet analogue à celui que l'on attribue à l'eau bénite sur un certain personnage. C'est une épreuve à laquelle ils ne peuvent pas se soustraire ; c'est pourquoi ils la haïssent et

l'ont en horreur. J'avouerai franchement que jusqu'à présent la conduite des honorables membres, de la droite dans la discussion de ces données statistiques a été telle, à mon sens, que je n'ai pu tout à fait l'approuver, et il se peut que j'aie parfois dit avec trop de chaleur ce que je pensais de leur conduite sous ce rapport. J'ai changé d'opinion, M. l'Orateur, j'incline à croire qu'en parlant de la manière dont les honorables membres de la droite se sont servis des données statistiques du recensement j'ai pu être trop exigeant, et c'est au ministre de la Justice que je dois ma conversion. J'ai lu dernièrement ce que l'honorable ministre avait dit aux citoyens de Toronto au sujet du recensement. Ce sont des déclarations d'une très grande importance, faites tout récemment, dans des circonstances très particulières, et qui ont sans doute un très grand poids, et c'est pourquoi, M. l'Orateur, je me permettrai de les rappeler devant cette Chambre. Ce discours n'était pas une harangue ordinaire. C'étaient les premières déclarations officielles faites par le premier ministre du Canada. Je puis dire que c'était son premier manifeste officiel au peuple qu'il allait gouverner. Il a prononcé ce discours d'une façon très publique et dans un lieu très public ; il était entouré de tous ses collègues, et il a parlé dans la première ville de la plus importante province du Canada. Le sujet n'était pas nouveau pour l'honorable ministre. C'était non seulement un sujet de première importance en soi, mais il avait été souvent discuté dans cette chambre, et pour certaines raisons dont je parlerai tantôt, c'était un sujet qui aurait dû attirer particulièrement l'attention de tout représentant venant des provinces maritimes, surtout d'un représentant venant d'un comté comme celui d'Antigonish.

Voyons ce qu'a dit l'honorable premier ministre :

Je reconnais l'existence de l'émigration. Il y a diverses sortes d'émigration, mesdames et messieurs. Il y a l'émigration Cartwright, qui atteint le chiffre élevé de 1,500,000, et il l'a même estimée à plus que cela, jusqu'au moment où quelqu'un, appliquant aux Etats-Unis son genre de calcul, lui ont démontré que, d'après cette manière de calculer l'émigration, les Etats-Unis avaient perdu par l'émigration 6,500,000 âmes. Il y a l'émigration que le chef de l'opposition a représentée, il y a quelques jours, comme tellement considérable que nous ne pouvions pas garder les 5,000,000 d'habitants que nous avons dans le pays. Mesdames et messieurs, bien que la population se soit accrue de 17 pour 100 durant la dernière période décennale, et qu'elle atteigne presque cinq millions, elle ne s'est jamais élevée à ce chiffre ; et dire que nous ne pouvons garder dans le pays les cinq millions d'habitants que nous y avons, c'est recourir à ce que ce grand chef qualifie, quelques secondes plus tard, du nom de baliverne. Quelle est l'émigration ? Les archives des Etats-Unis nous ont révélé depuis quelques semaines que la population totale d'origine canadienne aux Etats-Unis est de 980,000.

Je crois que les chiffres donnent ici 980,000.

Sir JOHN THOMPSON : 930,000, je crois.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : C'est pour les Etats seulement, non pour les Etats-Unis. Il y a une distinction. Je crois que l'honorable ministre constatera que c'est 980,000.

Sir JOHN THOMPSON : Je crois que c'est 930,000.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Quoiqu'il en soit, cela importe peu dans le moment. Je continue à citer :

Combien avons-nous perdu de cette population durant la dernière période décennale, et combien en avons-nous perdu pendant la période précédente ? Durant les dix dernières années nous avons perdu 265,000 âmes. C'est